

Bruxelles, le 19 février 09

## **Communiqué de presse**

### **1 mariage «blanc» et 3 enfants**

La Députée bruxelloise Fatiha Saïdi a saisi, ce jour, les Médiateurs fédéraux, dans le cadre d'une demande de régularisation. Celle-ci émane d'un ressortissant d'origine marocaine, marié depuis le 23 juin 2004 et résidant illégalement en Belgique.

Depuis cette date, cette personne se voit toujours privée de son droit au regroupement familial et à la régularisation pour des soupçons de «mariage blanc». Un mariage «blanc» qui dure 5 ans et dont sont issus trois enfants : le 1<sup>er</sup> né le 1<sup>er</sup> juin 05, le second, le 28 juin 07 et le dernier, le 31 décembre 08.

La situation du couple aux niveaux social, familial, et d'intégration est rendue vulnérable par cette précarité administrative et a interpellé la Députée socialiste qui a écrit à la Ministre Turtelboom à plusieurs reprises.

La seule réponse fournie par l'administration de l'Office des Etrangers, aux courriers de la Députée, se résume par un refus assorti d'une menace : *«Le fait de ne avoir donné suite à l'ordre de quitter le territoire l'expose [le demandeur] à des mesures d'éloignement plus graves»*.

Devant cette situation de blocage avérée, la Députée socialiste en a appelé à l'arbitrage des Médiateurs fédéraux.

Pour plus d'info :

Fatiha Saïdi  
Députée bruxelloise – Groupe PS  
02/549.69.94